

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

L'essentiel de la vie associative de l'Essonne

••• Novembre 2019 ••••

Edito

La vie associative française est riche et dynamique: plus de 72 000 associations nouvelles ont été créées en 2018; on en dénombre près de 1,5 million au total, animées régulièrement par plus de 12 millions de bénévoles.

Présentes sur l'ensemble des territoires, les associations apportent à la population des services indispensables.

Le Gouvernement soutient cette société de l'engagement bénévole, inclusive et solidaire dont les associations sont le terreau et dont la France a besoin.

Ce soutien aux associations se traduit par la mise en place d'un appui structurel et d'un accompagnement renforcé aux petites associations.

Dépassant les effectifs salariés du secteur bancaire et de la construction réunis, le secteur associatif est un partenaire incontournable des pouvoirs publics.

La connaissance statistique de la vie associative est essentielle pour la rendre visible, l'aider à se développer et à relever les défis de l'époque.

Ce partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargé de la vie associative, et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative pour chacun des départements.

Nous espérons que ces données actualisées vous seront utiles!

Jean-Benoît Dujol, Directeur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative Les associations jouent un rôle irremplaçable, largement reconnu par les Français : 80% en ont une image positive, 45% les fréquentent régulièrement en tant qu'adhérents, et 25% leur donnent du temps bénévolement.

Dans les quartiers, les villes et les villages du département, elles sont actives au quotidien, dans tous les domaines. Mais les connaît-on vraiment ? Et que sait-on d'elles ?

Combien d'associations dans l'Essonne?

Elles sont entre 20 000 et 22 000, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société: l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Dans le seul secteur sportif, 2 640 clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré 320 130 licences, en 2018.

Ces milliers d'associations sont animées par des bénévoles dont le nombre peut être estimé entre 180 000 et 200 000. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui entre 76 000 et 80 000.

La dynamique de créations d'associations

Si le nombre de nouvelles associations est important à connaître, il n'est pas à lui seul représentatif du dynamisme de la vie associative. Il peut parfois cacher une certaine instabilité ou être lié à des spécificités locales.

Plus de 12,3 associations pour 10 000 habitants

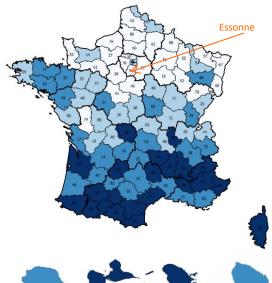
De 10,5 à 12,3

De 8,9 à 10,4

Moins de 8,8

Pour l'année 2018-2019, environ 1 125 nouvelles associations ont été déclarées dans le département. Sur la période récente, il s'est créé en moyenne chaque année, 8,5 associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale de 10,8).

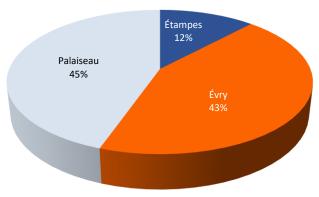
Sources : INSEE et Journal officiel Associations. Traitement R&S. Moyenne annuelle établie sur la période de début septembre 2016 à fin août 2019.



Les associations déclarées par arrondissement

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée, sans forcément créer une association. La déclaration officielle donne la personnalité morale, la capacité juridique et la possibilité de gérer un budget. Elle peut se faire en utilisant le service en ligne « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

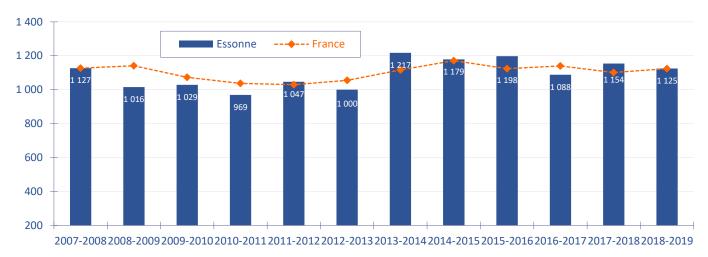
Ces déclarations permettent de connaître la répartition des nouvelles associations dans les différents arrondissements. Ceux d'Evry et de Palaiseau enregistrent ensemble près de 90% des créations.



Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis cinq années.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2007-2008.

Depuis 2007-2008, le rythme des créations dans le département s'écarte parfois de celui qui est enregistré au plan national, notamment ces dernières années avec des tendances légèrement opposées.

Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	19,1	24,1
Sports	13,8	17,1
Loisirs	7,9	11,6
Social	8,9	7,8
Amicales - entraide	12,8	7,3
Education - formation	7,4	5,7
Economie	3,3	5,4
Santé	4,0	4,8
Environnement	4,2	4,2
Autres (1)	18,6	12,0
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « bâtisseurs associatifs », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans l'éducation, le social et les amicales.

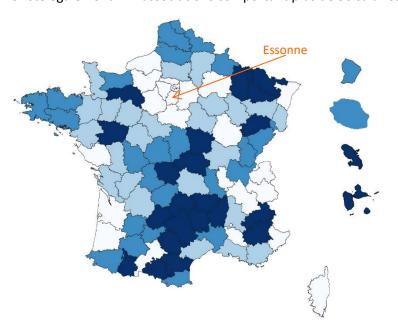
(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

Un enjeu économique et social fort

Des changements méthodologiques et l'entrée en vigueur de la Déclaration sociale nominative (DSN) peuvent conduire à des révisions d'une année sur l'autre. Les données de l'emploi présentées dans cette édition font donc désormais référence.

Dans le département, **2 145** associations emploient des salariés. La moitié d'entre elles, **50%** exactement, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement moins nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également **124** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelles que soient leurs tailles, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui 7,4% des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,4%.

Plus de 12,0%

De 10,6% à 12,0%

De 9,3% à 10,5%

Moins de 9,3%

Moyenne nationale : 9,4%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	11,0	11,9
Sport	10,1	4,7
Santé	11,0	7,3
Social	47,1	49,9
Loisirs	1,2	1,3
Culture	1,9	2,6
Autres activités (1)	7,8	11,4
Autres non classées ailleurs (2)	9,9	10,6
Total	100,0	100,0

Encadrés et soutenus par des bénévoles, 26 550 salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans le sport et la santé qu'au plan national, et moins présents dans les autres domaines.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018.

Zoom sur le secteur social

Près d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

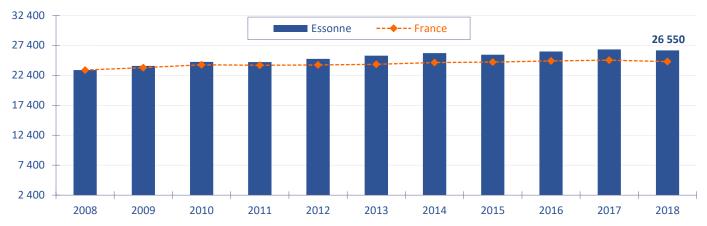
Par rapport aux repères nationaux, l'accueil d'enfants handicapés et l'hébergement médico-social sont davantage développés en Essonne.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition	Répartition
	départementale (en %)	nationale (en %)
Hébergement médicalisé	12,1	9,9
Hébergement social	10,7	9,7
Aide à domicile	5,8	9,4
Accueil de personnes âgées	0,4	0,6
Aide par le travail	6,3	7,8
Accueil de jeunes enfants	0,8	2,3
Accueil d'enfants handicapés	2,9	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	1,0	0,8
Autres actions sociales sans hébergement (1)	7,1	8,0
Ensemble du secteur social	47,1	49,9

Le département dans le contexte national

Entre 2008 et 2018, les effectifs salariés des associations ont augmenté de plus de 105 000 au plan national, et de **3 270** environ, dans le département.

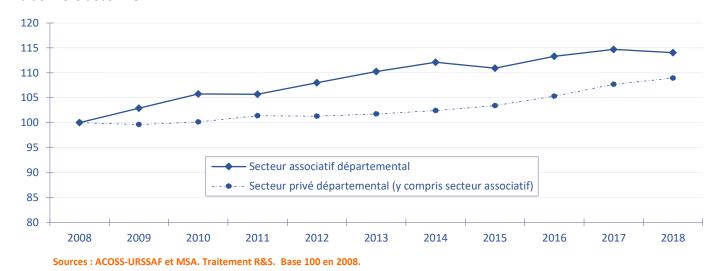


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Jusqu'en 2011, l'emploi associatif du département a évolué à un rythme comparable à celui qui est observé au plan national. Il est ensuite légèrement plus soutenu, sans échapper à la tendance générale en 2018.

Les évolutions dans le département

Les effectifs ont progressé un peu plus vite dans les associations que dans l'ensemble du secteur privé, au cours de la dernière décennie.



Cependant, sur la dernière période 2015-2018, la variation des effectifs salariés a été de 2,8% dans le secteur associatif et de 5,4% pour l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques: les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.

